

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE

LE SON DES VENTS
DU 28/05/2021

40 personnes présentes dont Monsieur le Maire et Eliane DEFRANCE adjointe à la culture. Le chorum est atteint. L'assemblée peut délibérer.

Notre Président Thomas accueille toutes les personnes présentes et nous fait part du déroulement de la soirée (Rapport d'activité, rapport financier, modalités de remboursement et enfin buffet musical avec HAPPY TOGETHER notre vidéo confinée).

VOTE 1. Changement du statut.

Avant de commencer l'Assemblée générale, Thomas nous informe que nous allons être obligés de modifier les statuts :

Le statut actuel dit dans l'Article 8

« L'Association est dirigée par un Conseil d'Administration composé de 10 membres majeurs. »

Changement proposé :

« L'Association est dirigée par un Conseil d'Administration composé de minimum 9 membres majeurs. »

Etant donné que nous sommes plus de 10 membres actuellement au Conseil d'Administration (12 exactement), l'ancien statut n'était plus d'actualité.

Vote rapide pour ce changement, **accepté à l'unanimité.**

RAPPORT D'ACTIVITES

Nombres d'adhérents en 2019-2020: 57 (Effectifs en baisse).

Pour information : *Nombres en 2020-2021: 88 adhérents*

Le 30/11/2019, un concert à la Collégiale a quand même pu être produit à Saint-Donat malgré peu de répétition, suite à l'invitation de l'école de musique intercommunale de l'Herbasse et son orchestre d'harmonie. 7 morceaux ont pu être proposés. Une grande satisfaction et une fierté d'avoir pu proposer cette prestation. Très bon moment pour le Son des Vents.

Le 16 mars, l'école s'est arrêtée pour la première fois suite à l'annonce de la pandémie mondiale ; puis une étape importante pour le Son des Vents, les cours en distanciel le 30 mars, plus ou moins efficace.

Ensuite les cours sous protocole pour les cours individuels du 11 mai au 3 juillet 2020.

Les pratiques collectives ont été pratiquement toutes mises à l'arrêt.

L'arrêt des cours nous a permis de travailler sur nos moyens de communication, notamment sur «le numérique»

Utilisation de notre espace hébergé sur le site de la mairie :

- Information passive de promotion
- Information passive de renseignement
- Information active de gestion
- Information active d'inscription

Création d'un formulaire en ligne d'inscription :

- Facilitation de l'acte
- Traitement automatisé
- Distanciation

Campagne promotionnelle exclusivement numérique :

- Utilisation de logiciel de création de flyer adaptable aux formats de lecture (PC, tablette, smartphone)

Utilisation des partitions libres de droit :

- Plateforme collaborative d'échange de partitions
- Choix collectif des morceaux de l'orchestre.

Création et rédaction d'une brochure en ligne rappelant les fondamentaux.

Création et rédaction de 10 fiches pédagogiques détaillant les paramètres de la formation et existant également version papier disponible sur demande.

La création de 4 nouvelles activités : *Chant Adulte, Chant Enfant, Piano et Musique Actuelle Electro (MAE)*

Sur ces 4 activités, une seule n'a pas fonctionné : le Chant Enfant.

Etonnant par rapport à un spectacle dernier où nous avions une trentaine de petits chanteurs sur scène que nous espérions récupérer lors de cette activité.

- **Chant Adulte** avec **Diana SALAYEVA**, présente ce soir là, (un grand merci à elle pour son soutien).

Master 2 « enseignement de la musique » à l'académie de musique de Bakou.

Diplôme Jazz Action Valence. Cooptation par le groupe « St Marcel »

- **Piano et Chant Enfant** avec **Edwige JACQUET WACOGNE**

Diplôme d'état enseignement du piano. Diplôme de direction de chœurs. Professeur au CRD VR et chef de chœur Romans.

- **Musique Actuelle Electro (MAE)** avec **Fabrice DELPIERRE**

Diplôme d'état MAO. Professeur de Musique électronique au CRD de Privas. DJ international Chine et Brésil.

Aucune prestation n'a pu être faite à cause du COVID, nous avons 9 inscrits.

INVESTISSEMENT MATERIEL :

Suite à l'ouverture de ces cours, nous avons du investir dans de nouveaux instruments :

- Achat d'un piano acoustique droit. Contrat passé avec CROSES PIANOS de Guilherand Granges pour la fourniture d'un YAMAHA B1 noir. La fourniture d'un siège hydraulique. La prestation de transport, déchargement, installation. Les prestations de premier accordage et premières révision.

Le Son des vents remercie publiquement l'association Le RESE pour leur aide décisive dans l'acquisition de cet instrument, puisqu'ils ont concouru à 80% de l'achat

- Achat d'un clavier numérique. Acquisition d'un ROLAND d'occasion sur CH9

Pour notre projet MAO, nous avons fait une demande de subvention au conseil départemental de la Drôme pour financer les cours de musique électronique et disc-jockey. Cette subvention représentait la somme de 2800 €. Nous avons eu leur accord, mais à ce jour nous n'avons toujours pas bénéficié de celle-ci. Dès que tous les critères demandés seront validés, on espère que cette somme nous sera versée. (AG et projet effectué.

Transformation de la salle municipale « du rugby » en auditorium en juillet.

L'infrastructure actuelle ne pouvait pas accueillir les cours de piano, de chant adulte et chant enfant pour deux raisons:

L'installation du piano qui demande de la place et le taux de disponibilité des salles de cours.

Nous remercions l'équipe municipale pour la signature de l'avenant n°2 de mise à dispo de cette salle en co-partage avec l'ADMR et les associations.

En juillet et aout, nous avons du débarrasser et nettoyer, fabriquer une scène de 6m2, poser des miroirs, et 15m2 d'isolants phoniques. Enfin un Rideau devant la porte a été installé.

VOTE 2. Approbation du rapport d'activité.

[Approbation du rapport d'activité 2019/2020. Approuvé à l'unanimité.](#)

RAPPORT FINANCIER

Coûts réels des formations

Pratique	Coût d'1h heure de Solfège		Coût de 30 min d'Instrument		Coût d'1h de pratique collective		Cout réel moyenné par an	Facturé aux familles
Cursus complet	Cycle 1 ou cycle 2		Batterie, flûte, guitare, trompette, saxophone		Ensemble guitare ou petit ensemble			
Valorisation complète	200 €	+	650 €	+	250 €	=	1100 €	
Ressource municipale	0 €	+	600 €	+	200 €	=	800 €	321 €

Le coût à la charge des familles est **en deçà des coûts réels** des cours mais compensé par l'argent public lié à la délégation de service public et les recettes de l'association.

Jusqu'à présent, nous avons 2 comptabilités distinctes, LE SON DES VENTS et le CAM (Centre d'animation musicale). Ce sera la dernière fois que nous présenterons ces deux comptes et le compte unifié. Dans le CAM, nous retrouvons tous les frais liés aux charges salariales des professeurs et dans celui du SON DES VENTS, le corso et autres manifestations.

Nous allons également changer notre logiciel, une version en ligne BASI COMPTA en collaboration avec la DPSA (DROME PROFESSION SPORT ANIMATION).

Présentation des comptes de résultats et de bilan du Son des vents

COMPTE ANNUEL DU 01/09/2019 au 31/08/2020					
CHARGES	PREVISIONNEL 2019-2020	REEL AU 31/08/2020	PRODUITS	PREVISIONNEL 2019-2020	REEL AU 31/08/2020
SON DES VENTS			SON DES VENTS		
MATERIEL	2 000,00 €	4 055,18 €			
ENTRETIEN MATERIEL	100,00 €	- €	COTISATIONS	144,00 €	144,00 €
PARTITIONS	200,00 €	204,25 €	DON RESE	2 000,00 €	5 000,00 €
PHOTOCOPIEUR	650,00 €	624,00 €	AUDITION DE NOEL	90,00 €	141,67 €
AUDITION NOEL	90,00 €	94,94 €	CONCERT ANNUEL	1 800,00 €	- €
CONCERT ANNUEL	1 000,00 €	- €	ANIMATION COMMERCE	2 500,00 €	2 564,00 €
FETE DE LA MUSIQUE	190,00 €	- €	DON CONSEIL DEPARTEM.	500,00 €	- €
ANIMATION COMMERCE	1 700,00 €	1 677,81 €			
TELETHON	50,00 €	30,00 €	PRESTATION EXTERIEUR	50,00 €	- €
CORSO	200,00 €	39,79 €	PRODUITS FINANCIERS	90,00 €	87,37 €
RECEPTIONS	300,00 €	150,96 €			
DIVERS CADEAUX-covid	100,00 €	269,60 €			
FRAIS BANCAIRE	50,00 €	45,00 €			
ASSURANCE	164,00 €	156,90 €			
ASSURANCE FEDERATION	380,00 €	372,60 €			
TOTAL	7 174,00 €	7 721,03 €	TOTAL	7 174,00 €	7 937,04 €
				0,00 €	216,01 €

BILAN AU 31 AOUT 2020			
ACTIF			PASSIF
			A NOUVEAU
			(solde de l'année précédente)
LIVRET BLEU		11 736,94 €	
CAISSE		30,30 €	
CREDIT MUTUEL COMPTE COURANT		3 313,81 €	
			RESULTAT
			216,01 €
TOTAL		15 081,05 €	15 081,05 €

Présentation des comptes de résultats et de bilans du CAM

LE SON DES VENTS - CENTRE D'ANIMATION MUSICALE					
COMPTE ANNUEL DU 01/09/2019 AU 31/08/2020					
CHARGES	PREVISION POUR L'ANNEE 2019/2020	REEL AU 31-08-2020	PRODUITS	PREVISION POUR L'ANNEE 2019/2020	REEL AU 31-08-2020
CAM			CAM		
MATERIEL	SDV ORCHESTRE	SDV ORCHESTRE	COTISATIONS	13 547,00 €	13 562,10 €
ENTRETIEN	SDV ORCHESTRE	SDV ORCHESTRE	SUBVENTION MAIRIE (DSP)	11 000,00 €	11 000,00 €
TOTAL MATERIEL	- €	- €			
PARTITIONS	SDV ORCHESTRE	SDV ORCHESTRE			
ASSURANCE FEDERATION	SDV ORCHESTRE	SDV ORCHESTRE			
REDEVANCE timbres photocopies	91,00 €	- €			
TOTAL	91,00 €	- €			
PHOTOCOPIEUR	SDV ORCHESTRE	SDV ORCHESTRE			
FOURNITURES BUREAU	110,00 €	82,82 €			
PRESTATIONS EXTERIEURES	300,00 €	- €			
RECEPTIONS	SDV ORCHESTRE	SDV ORCHESTRE			
FRAIS POSTAUX	20,00 €	7,65 €			
TELEPHONE	660,00 €	648,00 €			
FRAIS CHEQUE VACANCES	8,00 €	20,00 €			
FRAIS BANCAIRE	150,00 €	150,80 €			
TOTAL FONCTIONNEMENT	1 248,00 €	909,27 €			
DPSA *	1 170,00 €	1 095,00 €			
MEDECINE DU TRAVAIL	208,00 €	202,20 €			
SALAIRES ET CHARGES	21 830,00 €	18 043,84 €			
TOTAL PERSONNEL	23 208,00 €	19 341,04 €			
TOTAL CAM	24 547,00 €	20 250,31 €	TOTAL CAM	24 547,00 €	24 562,10 €
			RESULTAT		4 311,79 €

BILAN AU 31 AOUT 2020			
ACTIF		PASSIF	
		A NOUVEAU (Solde de l'année précédente)	4 781,61 €
		AVANCE SUBVENTION DSP	11 000,00 €
		CHARGES SOCIALES A PAYER	147,56 €
CCP	20 240,96 €	RESULTAT	4 311,79 €
TOTAL	20 240,96 €	TOTAL	20 240,96 €

On peut remarquer que sur le plus gros poste SALAIRES et Charges, nous sommes inférieurs au montant prévisionnel. En effet, l'effectif était en baisse, donc moins d'heure à payer aux professeurs et la démission de Monsieur Michel CHALLENGE en cours d'année.

Le compte est donc déséquilibré à 4 311.79 €.

Pour le SON DES VENTS, on met en avant le **RESE**.

Pour l'année scolaire 2018/2019 nous avons eu une aide pour l'Eveil Musical et

Pour l'année scolaire 2019/2020, une aide pour le Piano.

Total des deux aides 5000.00 €, nous avons dépensé 4055,18 €, il nous reste donc 944.82 € qu'on utilisera cette année pour un projet que l'on va décider ensemble.

Au final, on rend un bilan positif de 216.01 €

Présentation des comptes unifiés

Compte de résultats			
Exercice du 01/09/2019 au 31/08/2020			
CHARGES	montant €	PRODUITS	montant €
60 - achat	4 342,25 €	70 - Ventes et prestations de services *	2 705,67 €
60.1 - matériels	4 342,25 €		
61 - Services	2 263,10 €		
61.1 - enseignement - maintenance instruments	- €		
61.2 - concerts Audition de Noël	94,94 €	70.1 - concert Audition de Noël	141,67 €
61.3 - animation Beaufort	1 677,81 €	70.2 - vente du Beaufort + buvette	2 564,00 €
61.4 - Téléthon	30,00 €		
61.5 - animation char du corso	39,79 €		
61.6 - frais de réception	150,96 €		
61.7 - divers cadeaux et marques sociales	269,60 €		
62 - Autres services extérieurs (charges fixes)	2 024,95 €	74 - Subventions d'exploitation	16 000,00 €
62.1 - abonnement Orange live	648,00 €	74.1 - frais de délégation serice public	11 000,00 €
62.2 - abonnement et maintenance photocopieur	624,00 €		
62.3 - frais bancaires Laposte Crédit Mutuel	215,80 €	74.2 - RESE atelier découverte nov 2018	2 000,00 €
62.4 - assurances	529,50 €	74.3 - RESE piano - avril 2019	3 000,00 €
62.5 - frais postaux	7,65 €		
64 - Charges de personnel	19 341,04 €	75 - Autres produits de gestion courante	13 706,10 €
64.1 - Prestation DPSA	1 095,00 €	75.1 - dont cotisations	13 706,10 €
64.2 - Médecine du travail	202,20 €	76 - Produits financiers	87,37 €
64.3 - Salaires	18 043,84 €	76.1 - intérêts livret bleu	87,37 €
63 - Impôts et taxes	- €	77 - Produits exceptionnels	- €
65 - Autres charges de gestion courante	- €	78 - Reprises sur amortissements et provisions	- €
66 - Charges financières	- €	79 - Transfert de charges	- €
67 - Charges exceptionnelles	- €		
68 - Dotations aux amortissements et provisions *	- €		
TOTAL DES CHARGES	27 971,34 €	TOTAL DES PRODUITS	32 499,14 €

Compte de bilans			
ACTIF		PASSIF	
Crédit Mutuel - Livret Bleu	11 736,94 €	A NOUVEAU	19 646,65 €
Crédit Mutuel - compte courant	3 313,81 €	Avance frais DSP	11 000,00 €
Caisse	30,30 €	CHARGES sur exercice N+1:	
LA POSTE - compte courant	20 240,96 €	- Auditorium	- €
		- Matériel	- €
		- Charges sociales	147,56 €
		RESULTAT	4 527,80 €

On retrouve tous les comptes CHARGES et PRODUITS.
On arrive à un bilan positif de 4527.80 €.

On peut remarquer également que sur le livret apparait la somme de 20000.00€, mais il faut enlever les salaires, car la somme attribuée pour la DPSA versée par la Mairie l'est en une seule fois et on pioche dessus au fur et à mesure pour nos professeurs.
Cela signifie que la somme réelle disponible sur nos comptes est d'environ 15000 € représentant des années d'économies par nos précédentes équipes.

On ne présentera pas notre Prévisionnel car malgré beaucoup d'idées, rien n'a pus réellement se faire à cause du COVID. Simplement, on précise nos envies d'inverstir dans les projets nouveaux (musique électronique, cours de guitare sans solfège et achat de matériel pour la Batucada.

VOTE 3. Approbation du rapport financier

Approbation du rapport financier. Approuvé à l'unanimité

BILAN MORAL ET REMERCIEMENTS

2019/2020, une transition en marche forcée qui a généré des questionnements au sein du conseil d'administration, et accentuée par la pandémie (premiers CA en distanciel, gestion des prises d'horaires, maladies, modifications diverses).

Un immense merci à tous les administrateurs qui ont œuvré dans les conditions difficiles du distanciel pour que la rentrée de septembre 2020 soit un succès.

Je tenais à remercier Henri COSTET, Marc PERROT, Christelle LEBOUCHARD qui laissent leurs places au conseil d'administration.

L'association remercie les profs, parents, les adhérents pour leurs engagements,

Un immense merci à Frédéric VASSY et ses élus municipaux, et les équipes de Mr Gaillard qui croient en notre modèle, aux bienfaits de la culture dans l'éducation de nos enfants et au relief qu'apporte la musique dans la vie de la cité. Sans la DSP, sans notre nouvel auditorium, rien n'aurait pu se faire comme souhaité.

Nous adressons nos plus vifs remerciements à nos conseillers départementaux pour leur soutien financier sur le projet Musique électro DJ.

Un immense remerciement à **Christine ROUX** et **Magali CARRIER**, qui laissent leurs fonctions de trésorières dans le bureau, pour leur travail sur la comptabilité de cette année, de la gestion opérationnelle des impacts budgétaires de la pandémie et de l'investissement bénévoles depuis plusieurs années.

Notre Président nous fait bien remarquer que "Les bénévoles" sont le moteur d'une association et sans ces personnes là, ça ne peut pas fonctionner.

Aucune question venant du Public, nous passons à l'explication du Conseil d'administration que notre Président souhaiterait dans l'idéal.

FUTUR CONSEIL D'ADMINISTRATION

La composition d'un Conseil d'Administration c'est le BUREAU (Président, vice-présidents, trésoriers et secrétaire) + personnes concernées par les activités du Son des Vents. Elles peuvent être élèves, parents d'élèves et musiciens ou autres.

L'idéal serait d'avoir un administrateur par activité pour apporter son regard et ses compétences au service d'un collectif, valider les décisions, donner les idées qui feront le Son des vents de demain (**ligne artistique, investissement...**)

Cela représente 4 réunions par an + l'assemblée générale.

Conseil d'administration 2019

1	Sandra	BARBIER	Administratrice
2	Magali	CARRIER	Trésorière
3	Laure	CHAIEB	administratrice
4	Henri	GOSTET	administrateur
5	Christian	FELIX	administrateur
6	Laurent	JAILLANT	administratrice
7	Christelle	LEBOUCHARD	administratrice
8	Brigitte	MAGNIN	administratrice
9	Christine	PERRET	Secrétaire
10	Marc	PERROT	administrateur
11	Thomas	PORRIN	Président
12	Charlène	REYNAUD	Administratrice
13	Corinne	REYNAUD	Vice-Présidente
14	Christine	ROUX	Trésorière adjointe
15	Karine	VASSY	Vice-Présidente

Conseil d'administration 2020

1	Sandra	BARBIER	administratrice
2	Magali	CARRIER	administratrice
3	Charlène	REYNAUD	administratrice
4	Laure	CHAIEB	administratrice
5	Christian	FELIX	administrateur
6	Laurent	JAILLANT	administrateur
7	Brigitte	MAGNIN	administratrice
8	Christine	PERRET	administratrice
9	Thomas	PORRIN	administrateur
10	Corinne	REYNAUD	administratrice
11	Karine	VASSY	administratrice

Aucune personne ne souhaite sortir, très bonne nouvelle, on appelle à candidature.

Notre Président demande à l'assemblée si des personnes sont intéressées pour rejoindre le Conseil d'Administration.

Quatre personnes souhaitent nous rejoindre :

**Marie LONGUEVILLE,
Véronique TORNEY,
Jérôme LOREAU
et Marjorie PEREIRA-REIS.**

VOTE 4. Validation du nouveau conseil d'administration.

Approuvé à l'unanimité

Un grand merci à eux.

Monsieur le Maire doit s'absenter mais il nous fait remarquer que la salle de notre nouvel auditorium est partagée avec l'ADMR et d'autres associations si nécessaire.

Il remercie Marc PERROT pour tout son travail effectué pour toutes ses années en tant que Président ainsi que tous les nouveaux administrateurs.

Eliane DEFRANCE adjointe à la Culture reste pour représenter la Mairie.

ACTIVITES ANNEE 2020/2021

Les cours en distanciel demandent de la place, de la tranquillité, une connexion à distance et de la technologie. Quelques profs ont pu faire des cours en direct et d'autres, plus basiques mais qui n'étaient pas à la hauteur de l'attente des élèves et des parents. Cette année, quasiment pas de cours à distance.

Les cours qui ne seront pas dispensés seront remboursés.

- Bilan des heures perdues et rattrapées du 14 septembre 2020 au 4 juillet 2021**

	heures perdues INSTRUMENT	heures perdues SOLFÈGE	heures perdues ENSEMBLE	TOTAL Heures perdues	heures rattrapées INSTRUMENT	heures rattrapées SOLFÈGE	heures rattrapées ENSEMBLE	TOTAL Heures rattrapées
Nb d'heures cumulées pour l'école	247 h	432 h	1037 h	1762 h	74 h	3 h	6 h	83 h

- Méthode de calcul du remboursement-explication à partir d'un exemple Guitare**

Etape 1 : bilan individuel

pratique	Mon instrument	mon solfège	Mon groupe/atelier	payé par l'adhérent	h/ semaine	nb semaines	Instrument horaire/an	Solfège horaire/an	Ensemble horaire/an
curcus complet enfant Chateaneuf	guitare	FM cycle 2-1ère	ensemble guitares	340,00 €	02:30	34	17:00:00	42:30:00	34:00:00

Etape 2 : bilan individuel des heures perdues et rattrapées

heures perdues INSTRUMENT	heures perdues SOLFÈGE	heures perdues ENSEMBLE	TOTAL Heures perdues	heures rattrapées INSTRUMENT	heures rattrapées SOLFÈGE	heures rattrapées ENSEMBLE	TOTAL Heures rattrapées	heures à rembourser INSTRUMENT	heures à rembourser SOLFÈGE	heures à rembourser ENSEMBLE	heures à rembourser
4:00:00	11:15:00	18:00:00	33:15:00	1:00:00	0:00:00	1:00:00	2:00:00	3:00:00	11:15:00	17:00:00	31:15:00

Etape 3 : impact des pratiques (%) sur le prix réel total – calculé sur la masse salariale chargée

cout réel instrument		cout réel solfège		cout réel ensemble		cout réel total
755 €	65%	151 €	13%	252 €	22%	1 159 €

Etape 4 : prorata sur montant réellement payé

remboursement INSTRUMENT	remboursement SOLFÈGE	remboursement ENSEMBLE	remboursement	payé par l'adhérent		défait coup de pouce / paiement	remboursement
39,13 €	11,75 €	36,95 €	87,83 €	340,00 €	26%	- €	87,83 €

Le coup de pouce est un outil donné par la Mairie (15€) pour inciter les chateaneuvois à s'inscrire dans les associations du village. 15 personnes ont bénéficié de cette réduction là, mais nous n'avons pas pu nous faire complètement rembourser car les familles concernées ne sont pas allées

en Mairie pour fournir les documents nécessaires à **notre** remboursement. Nous en sommes encore de notre poche, pour ces coups de pouce.

Le budget total à rembourser sera de 4500€. Malgré les aides de l'état, les choix de l'association font que nous ne pourrons pas équilibrer le budget et la perte est évaluée à 6 k€ (masse salariale: soutien financier aux profs en complétant le chômage partiel lors des confinements, prime de rattrapage des heures).

Une personne nous demande si les remboursements vont pouvoir se faire par un AVOIR ou autres. Cette année, nous ferons un chèque en remboursement, pour la clarté des comptes afin de savoir combien nous aura coûté le confinement.

LE CALENDRIER:

- DU 7 AU 13 JUIN : ENVOI PAR MAIL DU BULLETIN DE REMBOURSEMENT

Chaque adhérent recevra une fiche de remboursement pour les prestations non assurées.

Elle devra être vérifiée par l'adhérent et s'il y a la moindre contestation, il pourra nous contacter afin que l'on puisse voir ensemble et rectifier le montant.

- DU 14 AU 20 JUIN : DELAI AU PARENTS POUR VALIDER LE BILAN

- LUNDI 28 JUIN DE 17H A 21H : REMBOURSEMENT PAR CHEQUE A L'ECOLE ET REINSCRIPTION.

UNE RE-INSCRIPTION SERA TOUJOURS POSSIBLE PAR LE BIAIS DE NOTRE SITE

Une information à prendre en compte par rapport à une intervention dans l'assemblée.

L'absence d'un professeur annoncé dans la journée est signalé par mail. Cependant, il arrive que les parents ne lisent pas leur mail, l'idéal sera de prendre les numéros de téléphone afin que les parents soient plus vite prévenus et que l'enfant ne se déplace pas pour rien et se retrouve seul.

Si l'enfant ne se présente pas au cours, il faudrait que le professeur puisse appeler les parents pour savoir s'il est malade, s'il va être en retard ou autre.

VIDEO CONFINEE – HAPPY TOGETHER

En 2020/2021, nous n'avons pas pu nous rencontrer (Noel, concert annuel), rien n'a pu être fait. Sur les réseaux, nous avons vu que beaucoup de musiciens se retrouvaient par le biais d'Internet. L'idée nous est donc venue de faire un enregistrement, en chant, en instrument, sur la chanson HAYPPY TOGETHER.

25 personnes ont bien voulu participer à ce challenge mais malheureusement, tous n'ont pas pu être sur la vidéo à cause de la qualité du son.

En tous cas, merci à tous ces participants.

Nous terminons donc, cette Assemblée Générale par le visionnage de cette belle VIDEO.

Avant de nous quitter, nous appelons nos 3 sortants du Conseil d'Administration, Christelle, Magali, et Marc, Henri étant absent.

Des bouquets de fleurs et du chocolat leur ont été offert pour les remercier de leur engagement pendant toutes ces années.

VALIDATION DU COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Président de l'association	Secrétaire de l'association
Thomas PORRIN	Christine PERRET
Le 24/06/2021	24/06/2021